

BRAYS'INFOS

L'information du collectif de lutte des habitants de l'hôtel du centre ville et de leurs soutiens

La contribution à l'information solidaire : 1 Euro



Pourquoi cette gazette ?

Il y a un mois, nous avons lancé le 1^{er} numéro de notre gazette, conçue par les habitants de l'hôtel et leurs soutiens.

Vous avez été très nombreux à en apprécier le contenu ce qui nous incite à continuer.

A travers Brays'info, nous vous tenons au courant des évolutions d'une situation qui est indigne de notre pays. Ce journal participe également d'une nouvelle forme de solidarité avec nos amis de l'hôtel dont une des préoccupations est de ne pas être dépendants de la générosité des un(e)s et des autres.

C'est pour cela que nous écrivons, ensemble, ces mots, aujourd'hui particulièrement tristes, suite à l'expulsion de la famille Panzo.

Ce Brays' info leur est dédié : « *chers amis,*

Depuis votre nouvel exil, gardez l'espoir de vivre sereinement, là où vous l'aurez choisi ; nous continuons à lutter à vos côtés. »

Merci à vous tous, habitants de Saint Jean de Braye et de l'agglomération, enseignants, parents d'élèves pour votre soutien et votre mobilisation rapide depuis qu'à l'école L Michel une chaise est vide. C'est la 1^{ère} du Loiret ...

Si nous avons encore fait grandir nos solidarités, nous n'avons pas encore gagné sur le retour de la famille ! Restons combatifs et n'oublions pas que la menace est réelle, pour d'autres encore. En conscience, chacun de nous doit agir pour que l'aube sur Saint Jean de Braye et ailleurs ne ressemble plus jamais à l'horreur de ce matin là !

Le comité de rédaction.

NOUS EXIGEONS LE RETOUR IMMEDIAT DE LA FAMILLE PANZO !

L'édito : Matin brun à Saint Jean de Braye

Expulsion d'une famille, chasse aux demandeurs d'asile, répression d'une lutte : le préfet ordonne, la police exécute, la patronne de l'hôtel et son personnel sont complices, l'association Adage est responsable de maltraitance sociale : **tous coupables !**

Le 28 novembre, à 6 heures du matin, une vingtaine de policiers est venue arrêter une famille de 5 personnes, logée à l'hôtel Abrési'd. L'aînée est une fillette de 5 ans, scolarisée, la dernière est un bébé de 9 mois, grande prématurée, dont l'état de santé nécessite des soins importants. (Il y a 15 jours Elisa était encore hospitalisée). Comment peut-on à la fois décréter qu'il faut instaurer le parcours de santé et mettre en péril le suivi médical d'un bébé au point d'oublier, dans les sacs plastiques préparés à la hâte par la police, le livret de santé de cette enfant ? Comment peut-on à la fois se prétendre patrie des droits de l'Homme et faire expulser une famille entière alors qu'un RV était prévu à la préfecture avec la volonté de trouver des solutions dignes et humaines, pensions-nous ? Comment peut-on interrompre brutalement la scolarité d'une fillette, qui trouvait dans l'école, un espace d'intégration ? Comment peut-on organiser un tel déploiement policier pour une famille ? Dans ce petit matin blafard, deux jeunes parents demandeurs d'asile et leurs trois enfants ont été traités comme des malfaiteurs !

Plusieurs volontés se sont conjuguées pour arriver à cette ignominie. Le préfet, appliquant avec zèle la politique répressive du gouvernement, s'est débarrassé d'une famille qu'il pouvait faire reconduire en Belgique, pays par lequel elle était passée avant d'entrer en France. En quelques heures, il a pu sortir cinq personnes du territoire français. Voilà comment, en toute inhumanité, il compte atteindre son quota d'expulsion.

Cette arrestation honteuse s'est faite avec la complicité de la patronne de l'hôtel et de son personnel. Celle-ci trouve dans cette expulsion, la possibilité d'entretenir la peur qu'elle distille au quotidien. *(Voir article en page intérieure).*

L'association Adage est également responsable de cette expulsion pour avoir fragilisée des familles auprès desquelles elle a effectué du contrôle social plutôt que de l'accompagnement *(voir article en dernière page).*

Ce matin là, dans la nuit et le brouillard, ils ont tous montré leur vrai visage !

Répression, expulsion, notre détermination reste intacte !

**Une lutte solidaire, des droits pour tous :
Logement, papiers, scolarité, travail !**

Saint Jean de Braye le 8 décembre 06
Le collectif de lutte.

ETRE HABITANT DE L'HÔTEL, C'EST COMMENT AU QUOTIDIEN ?

L'hôtel de la honte !

Les nuitées d'hôtel n'étant plus payées par l'Adage qui a géré de manière inique la réorganisation du logement d'urgence, la patronne de l'hôtel a souhaité expulser 5 familles. Elle a été déboutée de sa demande par le tribunal, le 5 sept. Depuis, elle développe une attitude systématique d'intimidation auprès des résidents concernés ou solidaires. Cette hargne se traduit par des humiliations et des tracasseries quotidiennes, comme le retrait des TV, la suppression des téléphones, le fait de devoir demander chaque jour le déverrouillage de sa chambre et d'attendre parfois plusieurs heures pour l'obtenir, l'interdiction du droit de visite. Pire encore, certaines chambres ne sont toujours pas chauffées ! Un médecin est d'ailleurs intervenu une fois à ce sujet. Certes, l'attitude répressive et inhumaine de la propriétaire a été déclenchée par l'interruption du paiement des nuitées, ce qui entraîne un manque à gagner. Mais la légalité de ces actes est contestable dans la mesure où les chambres de l'hôtel sont considérées comme des logements !

Suite aux article de la République du centre : Manque à gagner ? Exploitation de la misère ?

A vous de juger ! Des chambres sont encore payées dans le cadre de l'hébergement d'urgence dont celle de la famille expulsée. Il était donc de la responsabilité de l'hôtelière d'assurer le service du ménage pour lequel elle est encore rétribuée. En dehors de ce dispositif, l'hôtel a en majorité pour clients des personnes étrangères qui se sont vues accorder le droit d'asile mais pas le droit de se loger dignement ! Celles-ci payent sur leur revenus, 800 euros une pièce de 12 à 15 m2 environ. Une dizaine de familles vivent ainsi... Qui est à plaindre ?

Paroles d'enfants

« -Pour moi, la vie à l'hôtel, c'est un peu ennuyant parce qu'on reste enfermé dans les chambres. Pendant les vacances, on s'ennuie.

-A l'hôtel, on n'a pas de papiers pour avoir une maison, une voiture. Je n'aime pas l'hôtel.

-C'est un peu honteux, à l'école, quand on nous demande où on habite. On va dire : « j'habite à l'hôtel » et après tout le monde va rire. Quand on me pose la question, je fais comme si je n'avais pas entendu.

-et moi j'invente que j'ai une grande maison, mais elle est trop loin pour y aller

-En plus, on n'a pas le droit de jouer dans le couloir. Je me fais disputer quand je joue avec ma copine. Alors, on rentre chacune dans les chambres et on s'ennuie.

-L'hôtel, on dirait que c'est une prison. On ne peut rien faire, que regarder la TV et jouer dans nos chambres mais c'est tout petit.

-Si ma maman avait des papiers, cela changerait ma vie. Je dirais où j'habiterais à mes copines et aux gens du comité qui nous ont aidé et on ferait une fête entre amis. On serait tranquille et j'inviterais des gens, toutes les familles de l'hôtel pout faire un barbecue.

- J'aurais enfin ma chambre et il n'y aurait que mes parents qui décideraient ce qu'on a le droit de faire. Et dans ma maison, on aurait le droit de jouer dans le couloir et il n'y aurait pas toutes ces personnes pour dire : ne fais pas ci, ne fais pas ça ! A l'hôtel, il y a des milliers de personnes qui commandent et c'est toujours pour dire non.

- Cela me fait de la peine pour moi que mes parents n'aient pas de papier .Ma maman n'est pas très joyeuse. Nous non plus. Je ne me sens pas tranquille à l'hôtel

-Si mes parents avaient des papiers, je pense que la vie serait meilleure. Je ne comprends pas pourquoi Mr Sarkozy, il veut nous punir des papiers »

T,G et S ont 6, 7 et 9 ans. Leurs mots ont été écrits avant l'expulsion de leur copine, Jamila.... Il faudra attendre quelques temps pour qu'elles puissent parler de ce matin là, quand derrière la fenêtre, elles l'ont vu être embarquée par la police



Le témoignage de Sofia, mère d'1 jeune enfant

« Je suis en France depuis 2003. J'ai fui pour protéger mon enfant du trafic qui existe dans mon pays. Je suis dans cet hôtel depuis 8 mois. Avant, je tournais dans ma famille et chez des amis qui m'hébergeaient. Mais ma sœur vit juste dans un F1 et on ne peut pas toujours dépendre des autres.

Comme j'avais une carte de séjour de 3 mois, je n'ai pas pu bénéficier de la circulaire Sarkozy et maintenant je ne sais plus comment faire. Ce que je souhaite c'est des papiers pour pouvoir travailler car mon enfant compte sur moi.

En XX, j'ai fait 1 an de fac après le lycée et une formation de couturière. En France, à l'université, j'ai fait Français Langue Étrangère et maintenant je maîtrise la langue. Je peux faire autre chose que couturière car en France, je ne suis pas certaine qu'on en cherche beaucoup. Mais je n'ai pas le droit de travailler, ni de suivre une formation...

La vie est très difficile car je ne touche absolument rien et c'est ma sœur qui me donne les courses, le comité qui me donne les cartes de bus etc...

On vit tous les jours avec la peur pour les papiers. Et à l'hôtel, depuis que l'Adage a supprimé le paiement des factures, on est toujours sur le qui vive ! Mon enfant et moi, on a juste besoin de se sentir tranquilles. » .

Et du bonheur aussi : le 29 novembre, V. a eu une petite fille. Ses grands parents, qui vivent à l'hôtel sont très heureux. Bienvenue au monde ! Que les bonnes fées « Douce France » se penchent sur ton berceau et éloigne de toi les démons du racisme et de la xénophobie

ETRE DEMANDEURS D'ASILE, C'EST COMMENT AU QUOTIDIEN ?



**28 novembre : 6 heures du matin.
Expulsion ! La douleur et la honte.
Plus jamais ça !**

Témoignage de R, père de famille,

J'ai quitté mon pays pour des raisons de sécurité, ma famille et moi étions menacés. En venant en France, j'espérais être bien accueilli, bien traité mais cela n'a pas vraiment été le cas. Je souhaitais avoir du travail pour nourrir ma famille. Je savais que ce serait dur mais pas à ce point.

En tant que père, je voudrais pouvoir subvenir aux besoins de ma famille. Emmener mes enfants au restaurant, au cinéma est totalement impossible puisque je n'ai pas de ressources. C'est dur pour moi de toujours dire « non, je ne peux pas ». Mes enfants voient que leurs copains et copines d'école peuvent avoir des livres, des vêtements neufs, des cadeaux pour les anniversaires ou Noël. Eux n'ont rien. Leurs habits (comme ceux de ma femme et moi) proviennent de dons, du secours populaire..... Ce sera pareil à Noël : ils iront aux fêtes des associations.

Je passe mes journées dans ma chambre d'hôtel devant la télé, puisque je n'ai pas le droit de travailler. Les gens comme moi, sans papiers, dépendent d'une décision arbitraire de la préfecture. Ce sont eux qui décident qui a droit ou pas au travail. C'est terrible de priver un homme de 37 ans de ce droit élémentaire qu'est le droit au travail. Je suis fort, je sais faire plein de choses et je pourrai faire n'importe quel travail.

Témoignage de A, 22 ans

Je suis arrivé en France parce qu'il y a eu un problème avec mon père. Il a été tué par la police. Il a demandé à ce que les moutons qu'il avait vendus lui soient payés et puis ... voilà !

Nous avons été obligés de tout laisser du jour au lendemain et nous sommes arrivés en France, en janvier 2003 avec ma mère, ma sœur et mon frère.

Cela fait 3 ans que l'on vit à dans cet hôtel. Au début, on avait 2 chambres pour 4 et maintenant 1 seulement.

Nous n'avons pas d'argent. Ma mère touche 69 Euros pour 4 personnes. Depuis plusieurs années je suis bénévole dans une association humanitaire et je m'occupe de la distribution. Je n'ai pas le droit de travailler mais je travaille bénévolement. Et puis, je suis des cours de français, 2 fois par semaine.

Depuis 1 an, comme je suis majeur, c'est pire qu'avant et j'ai peur tout le temps. Je suis devenu un sans papier.

Ce que je voudrais, comment je pourrais expliquer cela ? C'est vivre tranquille avec ma famille.

Je voudrais que les problèmes s'arrêtent à l'hôtel, grâce aux papiers.

Je voudrais travailler. Je suis prêt à faire tout. C'est très dur de vivre à l'hôtel. On reçoit la facture de la chambre chaque jour depuis que l'Adage nous a exclus de l'hébergement d'urgence. Qu'est ce qu'on va faire des factures ? Et dans 2 ou 3 mois, on sera où ?



BILLET D'HUMEUR

« A propos de Solidarité...

Devant l'échec de la "souscription" pour le club de basket de l'Entente orléanaise lancée auprès des communes de l'agglomération, le maire de Saint Jean de Braye déplore la démarche "égocentrique" d'un certain nombre d'entre elles et leur manquement aux valeurs de solidarité.

A propos de Solidarité, faut-il rappeler à M. le Maire, qu'à deux pas de la Mairie, des familles logées en hébergement d'urgence dans un hôtel du centre-ville vivent depuis des mois dans la plus grande précarité.

Certaines, sans aucun revenu, n'ont jamais reçu de la municipalité abraysienne la moindre aide sociale ni le moindre euro, pas même pour leurs enfants qui fréquentent pourtant les cantines et les centres de loisir de la ville.

La municipalité de Saint Jean de Braye serait donc bien inspirée d'exprimer enfin sa solidarité avec celles et ceux de ses concitoyens qui sont dans la détresse.

Mais ne dit-on pas qu'il est plus facile de voir la paille dans l'œil de son voisin que la poutre... »

P.M.

ETRE PARRAIN, C'EST COMMENT AU QUOTIDIEN ?

Témoignage de V.

Je suis représentante de parents d'élève FCPE et début juin, H. B., parent d'élève dans l'école où sont scolarisés nos enfants, me rencontre en m'informant que des enfants, aussi scolarisés dans l'école et logés à l'Abrési'd Hôtel, risquent de perdre leur logement au premier juillet 2006.

Suite à cela, j'informe les autres représentants de parents d'élève de la situation, et à plusieurs, nous prenons contact avec les familles des enfants concernés.

En voyant le désarroi et la détresse de ces mères de familles qui depuis l'annonce des modifications du dispositif d'hébergement d'urgence, vivent tous les jours dans la peur de ne plus avoir de toit pour leurs enfants, il apparaît clairement comme nécessaire de faire quelque chose pour ces familles et comme impensable de ne pas les aider.

Je me rends également compte que le quotidien de ces familles est un vrai parcours du combattant.

Comment faire pour subvenir aux besoins de leurs enfants quand elles n'ont aucunes ressources ?

Peu de temps après, on m'informe de l'organisation d'une réunion : Le comité est né.

Le soutien auprès de ces familles s'organise.

Et, en ce qui me concerne, le soutien d'une famille au quotidien, c'est de lui apporter mon aide et de l'accompagner dans tous les domaines.

Par exemple :

Aider pour l'alimentation (certains produits donnés par les organisations sont en date dépassée, comme les produits laitiers et les mamans n'ayant pas confiance n'en donnent pas à leurs enfants).

Aider pour le linge (laver des jeans, des draps, des serviettes dans la baignoire et faire sécher dans une chambre d'hôtel, je vous laisse imaginer...).

Prendre des rendez-vous chez le médecin, à la PMI.

Aider pour les devoirs des enfants.

Prendre des rendez-vous, rédiger des courriers, les accompagner dans leurs démarches administratives (sécurité sociale, préfecture, avocat,...).

Mais aussi essayer d'occuper les enfants, car elles sont longues les journées dans une chambre d'hôtel (goûters, sorties au parc, ...)

Ce soutien, c'est aussi et surtout une rencontre culturelle riche faite de partages et d'échanges.

Et, au fil des mois les relations changent, ce ne sont plus des inconnus. La relation qui naît est amicale. Donc, effectivement 6 mois après, j'apporte toujours mon soutien et il me paraît impossible d'arrêter.

Je n'abandonne pas mes amis, cela ne fait pas partie de mes convictions.

Notre collectif : depuis 6 mois, regroupés dans le « collectif Abrési'd » par des valeurs d'humanité et de solidarité, nous luttons en commun et accompagnons nos amis et voisins dans les démarches du quotidien, qui sont très complexes compte tenu de leur situation.

Nous défendons par la lutte, par le recours au droit, un principe de base : une vie digne pour tous dans notre pays. Mais nous effectuons aussi l'accompagnement social que l'Adage n'a pas fait, trop occupée à réaliser, pour le compte du préfet, une mission de contrôle social. Est-ce que le maintien des subventions vaut un tel manquement à l'éthique ? C'est la question qui est posée aujourd'hui à tous les travailleurs sociaux.

En ce qui concerne notre collectif, c'est dans la réflexion, en AG hebdomadaire, que nous prenons toutes les décisions et c'est dans la relation au quotidien, autour d'une machine à laver, d'une rencontre avec des professeurs, d'une démarche à l'office HLM, d'un repas, d'un RV à la préfecture... que nous renforçons nos liens de solidarités, d'amitié. Puisse-t-on réparer un peu cette terrible maltraitance qui est faite à des jeunes, des femmes, des enfants, des pères et qui est, pour nos consciences, une honte ! Puisse-t-on gagner, sur le fond et sur la durée, pour que la France retrouve sa tradition de terre d'asile. Cette lutte est longue et dure : nous avons besoin de vous.

Vous souhaitez partager nos solidarités :

Nous nous réunissons le mercredi, à 18 heures, salle du Clocheton, (jusqu'à la fin de l'année).

Pour nous contacter :

collectifabresid@yahoo.fr

ou

Comité de soutien aux familles et aux personnes menacées d'expulsion de l'hôtel « Abresid' »

190 rue Jean Zay

45800 Saint Jean de Braye

Pour continuer à vous tenir informé : <http://collectifabresid.canalblog.com>

Ont participé à ce Numéro :

José, Amir, Marie Clotilde, Murielle, Jéovannia, Alexandra, Jean-François, Vanessa et Vanesa, Jean-Marc, Sylvana

Illustrations : Max. Avec la relecture amicale de tout le collectif.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.